

Réunion technique sur l'évaluation de la capacité de pêche

Mexique, 29 novembre-3 décembre 1999

NOTE D'INFORMATION ET INVITATION À PROPOSER DES CONTRIBUTIONS¹

La FAO tiendra une réunion technique sur l'évaluation de la capacité de pêche au Mexique du 29 novembre au 3 décembre 1999.

I. Introduction

Depuis deux ans, la FAO travaille à l'élaboration d'un cadre approprié pour la gestion de la capacité de pêche. Un groupe de travail technique sur la gestion de la capacité de pêche s'est réuni en avril 1998 pour étudier certains aspects de cette question². Les travaux de ce groupe de travail ont contribué à l'élaboration et l'adoption par le Comité des pêches de la FAO, en février 1999, d'un Plan d'action international pour la gestion de la capacité de pêche³. Afin d'assurer l'application en temps voulu de ce Plan d'action, le Comité des pêches a recommandé en outre que la FAO organise une réunion technique sur l'évaluation de la capacité de pêche. Cette proposition a également été examinée au cours de la Réunion ministérielle sur les pêches organisée par la FAO à Rome, les 11 et 12 mars 1999, et a été jugée particulièrement opportune compte tenu de la préoccupation croissante suscitée par la capacité excessive des pêches et de la nécessité de procéder comme prévu en ce qui concerne l'application du Plan d'action.

Une Réunion technique sur l'évaluation de la capacité de pêche (RTEC) sera organisée par la FAO dans ce contexte. Elle se réunira du 29 novembre au 3 décembre 1999, au Mexique, à l'aimable invitation du gouvernement de ce pays. La date et le lieu précis de cette réunion seront annoncés à une date ultérieure.

II. Objectif de la Réunion technique sur l'évaluation de la capacité

La RTEC examinera diverses questions liées au calcul de la capacité de pêche en vue de faciliter le suivi et l'évaluation de la capacité de pêche dans le monde entier. Il s'appuiera pour ce faire sur le Plan d'action international pour la gestion de la capacité de pêche et sur les travaux menés en 1998 par la FAO sur la gestion de la capacité de pêche⁴. La RTEC conseillera des méthodes simples et pratiques pour le calcul de la capacité et l'évaluation de tout déséquilibre entre le niveau effectif et le niveau souhaitable de cette capacité. De nouvelles orientations et priorités pour la recherche appliquée seront également examinées.

A l'issue de cette réunion seront publiés: i) un rapport technique qui servira de base à la préparation de directives techniques par la FAO et ii) du matériel de référence sous la forme d'une publication unique regroupant toutes les contributions techniques préparées pour la réunion.

III. Participation

Le sujet étudié par la RTEC est de nature strictement technique. La participation sera donc limitée à des experts possédant des connaissances et une expérience spécifiques dans ce domaine. Compte tenu de la nature technique de la réunion, les experts y participeront à titre individuel. La FAO recherchera la contribution et la participation d'experts de différents domaines (biologie, technologie, économie, socio-économie) et d'origines diverses (administration des pêches, recherche halieutique, milieu universitaire, industrie, organisations nationales et régionales de gestion des pêches et organisations non gouvernementales spécialisées).

La participation à la Réunion sera soumise aux deux conditions ci-après: i) acceptation par le Secrétariat technique de la contribution proposée en fonction de l'examen du résumé soumis et ii) réception dans les délais spécifiés de cette contribution, préparée conformément aux conditions énoncées dans la section V. La FAO pourra aussi inviter un petit nombre d'experts au cas où cela serait nécessaire pour garantir une couverture technique et une représentation géographique appropriées.

La Réunion devrait rassembler de 40 à 60 experts.

La FAO encourage vivement les Etats Membres à fournir un soutien approprié aux contributions techniques et à la participation de leurs ressortissants.

Il n'est prévu aucun droit de participation. Toutefois, les frais de voyage et de séjour sont à la charge des participants.

La FAO appuiera financièrement la participation d'un nombre limité d'experts des pays en développement.

IV. Organisation

La RTEC sera organisée par la FAO avec le soutien technique ou financier d'institutions internationales et nationales. Ses travaux se dérouleront essentiellement en anglais mais un service d'interprétation en Anglais, Français et Espagnol sera disponible pour les séances plénières et pour appuyer certains groupes de travail.

La Réunion sera organisée comme suit:

- Les contributions devront être soumises et distribuées à tous les participants un mois au moins avant la réunion. Ces contributions serviront de base au débat.
- Un petit nombre de contributions seront présentées lors de la réunion pour servir d'introduction aux grandes questions étudiées.
- Pendant la réunion, l'accent sera mis sur le travail de groupe. Chaque groupe sera invité à fournir des avis techniques sur un sujet particulier.
- Un rapport de la Réunion sera établi par la FAO. Ce rapport sera ensuite publié en anglais, en espagnol et en français.
- Après la réunion, les contributions des participants seront revues et publiées en anglais.

V. Invitation à proposer des contributions

Les personnes intéressées sont invitées à informer le Secrétariat technique de la RTEC de leur désir de participer à cette réunion et de préparer une contribution à cet effet. Les candidats devront soumettre, en anglais: i) un bref curriculum vitae; ii) un résumé de leur contribution (de 200 mots maximum et se référant explicitement à l'un des six sujets indiqués ci-après); et iii) une note indiquant s'ils sont ou non en mesure de participer à cette réunion sans le soutien financier de la FAO.

Les demandes de participation et les offres de contribution à la réunion doivent parvenir au Secrétariat technique de la RTEC avant le 15 juillet 1999. La FAO examinera tous les résumés analytiques de façon à vérifier leur conformité avec l'objectif et les thèmes de la réunion. L'approbation initiale du Secrétariat technique sera communiquée aux candidats invités à préparer une contribution sous forme d'exposé spécifique avant le 15 août 1999.

Sujets traités

Les contributions doivent avoir trait à l'un des sujets énumérés ci-après, étant entendu que l'aspect du calcul de la capacité de pêche traité doit être directement lié à l'objectif ultime d'une bonne gestion de la capacité de pêche au niveau des pêcheries nationales, du secteur et des pêcheries regionales:

1. L'expérience d'un pays (ou d'une organisation régionale des pêches) en matière de suivi, de calcul et d'évaluation de la capacité de pêche:
 - a. Présentation et analyse des méthodes et du système de suivi utilisés pour calculer la capacité de pêche (dans l'ensemble du secteur halieutique ou dans diverses

pêches).

- b. Présentation et analyse des méthodes utilisées pour calculer la capacité de pêche à atteindre (cible) et pour calculer le rapport entre la capacité de pêche actuelle et la capacité cible.
 - c. Pertinence des unités de gestion des pêches existantes pour ce qui est de calculer et d'évaluer la capacité de pêche, y compris l'examen sur de questions pertinentes comme la mobilité et les unités de gestion se chevauchant.
2. Etudes de cas sur des pêcheries spécifiques: analyse de la méthode utilisée pour relier le suivi effectif (flottille/stocks) au calcul de la capacité de pêche actuel et de la capacité cible.
 3. Etudes de cas ou documents de travail sur les principaux facteurs et caractéristiques à prendre en compte pour déterminer la capacité de pêche de divers types de pêcheries; éléments à prendre en compte pour la standardisation des navires et flottilles de pêches; éléments à prendre en compte pour la standardisation de la capacité des bateaux de pêche dans le temps; éléments à prendre en compte pour l'évaluation de la capacité de pêche.
 4. Relier la capacité de pêche à la productivité de la ressource et aux objectifs de gestion: rapport à établir entre la capacité et les concepts existants (tels que: puissance de pêche, effort de pêche, mortalité par pêche, coûts et revenus, et principaux points de référence) pour le calcul des niveaux de capacité actuel et de capacité cible (exemples de méthodes et d'applications pratiques).
 5. Calcul de la capacité de pêche des pêcheries artisanales (commerciales ou de loisir): principales caractéristiques et solutions pratiques pour le calcul et l'évaluation de la capacité; exemples de méthodes.
 6. Calcul de la capacité de pêche des pêches exploitant des stocks extrêmement fluctuants: caractéristiques et solutions pratiques en ce qui concerne le calcul et l'évaluation de la capacité; exemples de méthodes.

Présentation des contributions

Les contributions doivent être rédigées de préférence en anglais ⁵. Aucun service de traduction n'étant prévu, cette approche est encouragée pour faciliter l'examen des documents par l'ensemble des participants. Les contributions ne doivent pas dépasser 8000 mots. Elles doivent être soumises sous forme électronique (en "Word"). Les auteurs sont encouragés à faire examiner leur contribution par leurs pairs.

Calendrier indicatif succinct

- Soumission des résumés analytiques et des renseignements connexes au Secrétariat technique.
Dernier délai: 15 juillet 1999.
- Acceptation des résumés analytiques et notification aux candidats.
Avant le 15 août 1999.
- Soumission des contributions au Secrétariat technique.
Dernier délai: 30 octobre 1999.
- Communication des contributions à tous les participants.
Avant le 1er novembre 1999.

Secrétariat

Le Secrétariat technique de la RTEC est assuré par la FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie). La correspondance doit être adressée au coordonnateur, de préférence par courrier électronique:

M. Dominique GREBOVAL (Coordonnateur)
Division des politiques et de la planification de la pêche (F-420)
Tél.: (39) 06 57052122
Télécopie: (39) 06 57056500
Mél.: dominique.greboval@fao.org

M. Kevern COCHRANE
Division des ressources halieutiques (F-520)
Tél.: (39) 06 57056109
Télécopie: (39) 06 57053020
Mél.: kevern.cochrane@fao.org

M. Wilfried THIELE
Division des industries de la pêche (F-623)
Tél.: (39) 06 57055836
Télécopie: (39) 06 57055188
Mél.: wilfried.thiele@fao.org

- 1 Des informations complémentaires seront disponibles ultérieurement sur notre site web:
<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/FISHERY/FISHERY.asp>
- 2 Rapport du Groupe de travail technique sur la gestion de la capacité de pêche.
La Jolla (Etats-Unis), 15-18 avril 1998, *Rapport sur les pêches* de la FAO 1986.
- 3 Le Plan d'action international est en cours de publication par la FAO et est déjà disponible sur le site web de la FAO:
<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/FISHERY/FISHERY.asp>
- 4 La documentation FAO pertinente est disponible sur demande adressée au Secrétariat technique. Les personnes intéressées à participer sont également encouragées à se procurer le document suivant:
FAO Fisheries Technical Paper No 386 "Managing fishing capacity: selected papers on underlying Economics and issues.
- 5 Il est demandé aux auteurs préférant toutefois soumettre leur texte en français ou en espagnol de bien vouloir préparer un résumé détaillé en anglais.